

Mesures à prendre à l'école

- Connaître les zones de sécurité contre les tornades et communiquer avec les élèves : BÂTIMENT PRINCIPAL DE L'ÉCOLE – COULOIRS INTÉRIEURS – AU NIVEAU LE PLUS BAS DU BÂTIMENT
- Évitez les endroits qui ne sont pas protégés par des planchers et des pièces (qui peuvent avoir un toit à grande portée sans supports au milieu, ce qui le rend plus susceptible de s'effondrer s'il est frappé par une tornade). Par exemple :
 - Gymnases, arénas, auditoriums, bibliothèques, portatives
 - Murs extérieurs, fenêtres, portes vitrées
 - Endroits à l'extérieur (par exemple, pendant les activités physiques, les récréations).
- Communiquez les procédures d'aide aux élèves en situation de handicap (par exemple, fauteuil roulant)
- Communiquez la position de protection contre les tornades aux élèves :
 - À genoux sur le sol
 - Front près du sol
 - Mains jointes derrière la tête
- Les exercices de tornade doivent être effectués conformément aux procédures du conseil scolaire ou de l'école.
- Lorsqu'un temps violent est signalé ou prévu, les activités dans les gymnases (non protégés par des planchers et des salles) ou à l'extérieur doivent être annulées ou remises.